

L'actu Infor'Ama

Votre bulletin communal

Fête PENTECÔTE DE JEHAY

Les
23, 24
& 25 mai

Champ de foire
ouvert
Samedi, dimanche
& lundi
dès 14h

Fête foraine, balade contée, concert, marché,...
Découvrez tout le programme
sur www.amay.be



À TOUS LES GOURMANDS

CHASSE AUX OEUFS

8 AVRIL 2026 | Entrée gratuite | à l'ancien terrain de foot derrière l'Administration communale



CONCOURS FAÇADES FLEURIES
INSCRIPTION POUR LE 15 JUIN

Chers Amaytois, Chères Amaytoises,

En ce mois d'avril, le printemps s'installe. C'est la saison des nouveaux départs : on pense aux vacances, on allège son assiette, on range la maison.

Et si nous faisons aussi le tri dans nos poubelles?

Le tri des déchets n'est pas un simple réflexe écologique. C'est un acte citoyen concret. Un geste quotidien qui a un impact direct sur notre environnement et sur notre portefeuille.

Car la réalité est simple : le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. Réduire à la source reste l'objectif prioritaire. Mais lorsque le déchet est inévitable, bien le trier permet d'en recycler une grande partie et d'en limiter le coût.

Notre commune dispose d'un système performant :

- une collecte en porte-à-porte via des conteneurs distincts ;
- l'utilisation des sacs PMC pour les emballages en plastique, métal et cartons à boissons ;
- un Recyparc accessible, encadré par un personnel accueillant et disponible, qui assure la collecte de nombreux déchets spécifiques.

Une bonne utilisation des sacs PMC permet de diminuer sensiblement le volume du conteneur résiduel (le conteneur noir). Moins il est rempli, moins il est sorti. Et moins il est sorti, plus la facture reste maîtrisée.

Le tri est donc un levier concret. Il ne demande

pas des efforts démesurés, mais de la régularité et un peu d'attention.

Dans les pages centrales de ce journal, le service Environnement vous propose un dossier complet : consignes actualisées, rappels pratiques et astuces simples pour produire moins de déchets au quotidien. Vous y découvrirez notamment des conseils pour éviter le gaspillage alimentaire, comme le batch cooking, qui permet de mieux planifier ses repas et de limiter les pertes.

Ce printemps, faisons le choix du bon sens : réduire, trier, valoriser. Pour notre cadre de vie. Pour nos finances. Et pour les générations qui nous suivent.

■ Janine Davignon

Échevine de l'Environnement

INFOR'AMA : NOUVELLE FORMULE !



Dès ce numéro d'avril-mai, votre bulletin communal évolue pour renforcer la communication de proximité.

Infor'Ama devient **bimestriel** et couvrira désormais deux mois par édition, tout au long de l'année 2026, afin de vous proposer une information plus claire et structurée.

Autre nouveauté : le bulletin est désormais **distribué directement dans votre boîte aux lettres**, pour vous informer plus simplement et efficacement des actualités et projets communaux.

Une évolution au service d'une information plus accessible et d'un lien renforcé avec les citoyens.

Bonne lecture à toutes et à tous !



La Commune lance la 31^e édition du concours **Façades fleuries**.

Tous les habitants d'Amay sont invités à embellir façades, fenêtres, balcons, terrasses ou jardinets du 1^{er} juin à septembre.

Deux catégories : **Maisons à rue ou Appartements**
Maisons avec jardinets en façade.

Participation gratuite, ouverte à tout occupant d'un bâtiment situé sur le territoire communal.

Inscription pour le **15 juin au plus tard**.

Service Environnement – Rue de l'Industrie 67 – 4540 Amay
philippe.linotte@amay.be | 085/310 540

Le jury évaluera les aménagements visibles depuis la voirie.

Fleurir sa façade, c'est embellir son cadre de vie et celui de toute la commune.

Inscription au concours

Nom : Prénom :

Adresse :

Je participe dans la catégorie : ☐ maison à rue ou appartement. ☐ maison avec jardinets en façade.

Signature :

CAMPAGNE

DE DÉRATISATION



La prochaine campagne de dératisation se déroulera du lundi 4 au vendredi 8 mai 2026 sur notre territoire communal.

En cas de présence de rongeurs à votre domicile, vous pouvez demander le passage du délégué de la société mandatée pour le placement d'appâts.

Demande à introduire pour le mercredi 6 mai à 15h au plus tard
085/31.66.15 ou 085/31.05.40 - philippe.linotte@amay.be

En dehors des campagnes gratuites (printemps et automne), des sachets de raticide sont disponibles gratuitement une fois par trimestre au Service Environnement (Rue de l'Industrie, 67).

Merci de signaler tout foyer d'infestation afin d'assurer l'efficacité de la campagne.

ENTREtenir SON JARDIN



Le **Règlement Général de Police (RGP)**, commun aux six communes de la **Zone de Police Meuse-Hesbaye**, fixe des règles claires afin de garantir la sécurité, la propreté et la tranquillité publique.

À retenir :

- **Haies et arbres** : ils doivent être émondés pour ne pas gêner la circulation ni masquer la signalisation.

- **Entretien et tonte** : les terrains doivent être entretenus sans nuire au voisinage. L'usage d'engins motorisés est interdit en semaine entre 20h et 8h, ainsi que le dimanche et les jours fériés (sauf de 10h à 12h). Les robots tondeuses sont interdits de 18h à 9h.
- **Propreté** : les riverains doivent maintenir trottoirs et accotements propres. Les déchets verts ne peuvent être brûlés librement et doivent être transportés dans une remorque bâchée ou couverte.

Ces règles contribuent au « bien vivre ensemble ». Merci à chacun de veiller au respect du RGP.

AMAY MET SES ÉCOLES À L'HONNEUR !



Du 4 au 18 mai, la Commune d'Amay célèbre la **Quinzaine de l'enseignement fondamental** et met en lumière la richesse de ses 12 implantations scolaires réparties sur le territoire.

Durant ces deux semaines, de **courtes capsules vidéo** (2 minutes) seront diffusées sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ainsi que sur www.amay.be

Elles vous feront découvrir les nombreux projets pédagogiques portés par des équipes engagées : potagers en permaculture, école du

dehors, co-enseignement, ateliers culturels, projets intergénérationnels, pédagogies actives... Autant d'initiatives qui témoignent d'un enseignement de proximité, inclusif et tourné vers l'avenir.

Ces vidéos vous emmèneront au cœur des écoles de nos cinq villages, à la rencontre d'enseignants passionnés, d'élèves curieux et d'environnements d'apprentissage stimulants et verdoyants.

Des portes ouvertes pour découvrir l'école autrement

Chaque implantation organisera également une **journée portes ouvertes**. L'occasion idéale pour les familles de visiter les lieux, rencontrer les équipes éducatives et s'immerger dans la vie scolaire.

Retrouvez toutes les dates sur www.amay.be et suivez-nous du 4 au 18 mai pour ne rien manquer de cette Quinzaine dédiée à nos écoles et à leur mission essentielle.

① Service de l'Enseignement – enseignement@amay.be

RENOV'ENERGIE : SÉANCE D'INFORMATION



Une séance d'information pour passer à l'action !

La Commune vous invite à une séance d'information dédiée à **Renov'Energie**, le **jeudi 9 avril à 19h30** à l'Administration communale (salle des Mariages).

Service **gratuit**, mis à disposition par la Commune et 18 communes partenaires, **Renov'Energie** accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation

tion énergétique :

diagnostic du logement, conseils techniques, estimation des primes, aide administrative et comparaison objective des devis.

Objectif : faciliter vos travaux, améliorer le confort de votre habitation, réduire vos factures d'énergie et bénéficier des aides régionales disponibles.

Venez rencontrer les conseillers, poser vos questions et concrétiser votre projet !

Vous êtes indisponible ? D'autres séances sont prévues près de chez vous : www.renovenergie.be/event



Avec l'arrivée du printemps, le Conseil Consultatif Communal des Aînés met en place un **programme d'actions** :

Lancement de l'atelier Loisirs et Culture : Le 14 avril après-midi, une séance d'information se tiendra à 14h à la petite salle du gymnase d'Amay, rue de l'hôpital 1.

Journée découverte du simulateur de conduite : Le 8 avril, salle du Viamont, Place A. Renard.

DU CÔTÉ DE NOS AÎNÉS

Une séance d'information sur les arnaques en tout genre en présence des agents de quartiers est organisée par le service des Affaires sociales et la Zone de Police, au Centre culturel le **mercredi 17 juin**, de 18h30 à 21h30.

Infos & inscription : Service des Affaires Sociales - affaires.sociales@amay.be - 085/830.824

Produire moins de déchets n'est pas une mode. C'est une nécessité environnementale et un levier concret pour alléger sa facture.

Selon le WWF, la Belgique figure parmi les pays à l'empreinte écologique la plus élevée au monde. Le *Global Footprint Network* estime quant à lui qu'il faudrait plus de 4 planètes si toute l'humanité vivait comme les Belges. Le constat est clair : notre modèle de consommation n'est pas soutenable.

Bonne nouvelle : chacun peut agir, progressivement, à son rythme.

Le zéro déchet : un objectif réaliste et progressif

Adopter une démarche "(presque) zéro déchet", ce n'est pas tout changer du jour au lendemain. C'est revoir ses habitudes pour limiter ce qui entre et donc ce qui sort de la poubelle.

Chaque petit pas compte : un emballage évité, un objet réparé, un déchet composté, un achat réfléchi.

Deux stratégies simples pour démarrer

1. La méthode "BISOU" : consommer moins et mieux

Avant chaque achat, posez-vous 5 questions :

- B - Besoin** : est-ce un besoin réel ou une envie passagère ?
- I - Immédiat** : dois-je l'acheter tout de suite ?
- S - Semblable** : ai-je déjà un objet similaire ?
- O - Origine** : ce produit correspond-il à mes valeurs (qualité, impact, proximité) ?
- U - Utilité** : vais-je vraiment l'utiliser ?

Cette méthode évite les achats impulsifs et les objets qui finissent oubliés ou jetés.



2. La règle des "5R" : un ordre de priorité clair

1. Refuser : éviter les déchets à la source

Moins d'objets qui entrent chez vous = moins de déchets à gérer.

Concrètement :

- Dire non aux produits suremballés
- Privilégier le vrac
- Abandonner les objets jetables (gobelets, couverts...)
- Utiliser savon solide, shampoing solide, alternatives durables
- Refuser les échantillons
- Apposer un autocollant « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres
- Favoriser les produits locaux et respectueux de l'environnement

Un déchet non produit est un déchet qui ne coûte rien.

2. Réduire : consommer autrement

Réduire, c'est agir sur la quantité.

Quelques leviers efficaces :

- Acheter en seconde main
- Louer ou emprunter les objets peu utilisés (outils, tenues...)
- Privilégier des produits réparables et durables
- Réduire les impressions papier
- Boire l'eau du robinet
- Utiliser une boîte à tartines et une gourde
- Limiter le gaspillage alimentaire

Le fait-maison

Produits ménagers simples, cuisine des restes, planification des courses : moins d'emballages, moins de gaspillage, plus d'économies.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, un guide sur le batch cooking est disponible **GRATUITEMENT** au Service Environnement (rue de l'Industrie, 67) ou en téléchargement sur www.intradel.be

3. Réutiliser et réparer

Avant de jeter, posez-vous une question simple : peut-il encore servir ?

Acheter ou vendre en seconde main, pensez à notre magasin solidaire Amay'nagement (ouvert le jeudi entre 10h et 17h et situé à l'ancienne buvette du foot, à côté de l'Administration communale, ch. Freddy Terwagne 76. ☎ 085/830.811 ou pcs@amay.be).

- Réparer dans le Repair Café d'Amay (consultez l'agenda : <https://www.facebook.com/RepairCafeAmay>)
- Donner aux ressourceries
- Upcycler (transformer un objet pour lui donner une nouvelle vie)

Chaque objet prolongé évite une production supplémentaire.

4. Recycler : correctement et rigoureusement

Quand on ne peut plus refuser, réduire ou réutiliser, il reste le tri.

Les déchets organiques

Les déchets organiques représentent jusqu'à 50 % du poids de la poubelle ménagère.

À déposer dans le conteneur vert :

- Restes alimentaires (fruits, légumes, viande, poisson, pain...)
- Marc de café, filtres, sachets de thé
- Coquilles d'œuf
- Déchets de jardin (feuilles, tontes, branches)
- Essuie-tout, mouchoirs
- Litière compostable

À ne pas déposer :

- Plastiques souillés
- Langes (enfants et adultes)
- Litières minérales
- Lingettes, serviettes hygiéniques
- Barquettes plastiques
- Poussières

Composter réduit significativement le volume de la poubelle grise et donc la facture.

Les PMC : bien trier pour mieux recycler

Depuis 2019, Intradel et Fost Plus ont élargi le contenu du sac PMC (= Plastiques – Métaux – Cartons à boissons).

Emballages en plastique acceptés :

- Bouteilles et flacons
- Pots de yaourt

- Barquettes alimentaires
- Films et sachets plastiques
- Tubes (dentifrice, crème...)

Ils doivent être vidés et non emboîtés.

Interdits :

- Emballages avec pictogrammes de danger
- Aérosols non cosmétiques ou non alimentaires
- Objets en plastique réutilisables (boîtes, couverts)

Emballages métalliques acceptés :

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Capsules
- Aérosols cosmétiques ou alimentaires

Objets métalliques (cintres, couverts...) : direction Recyparc.

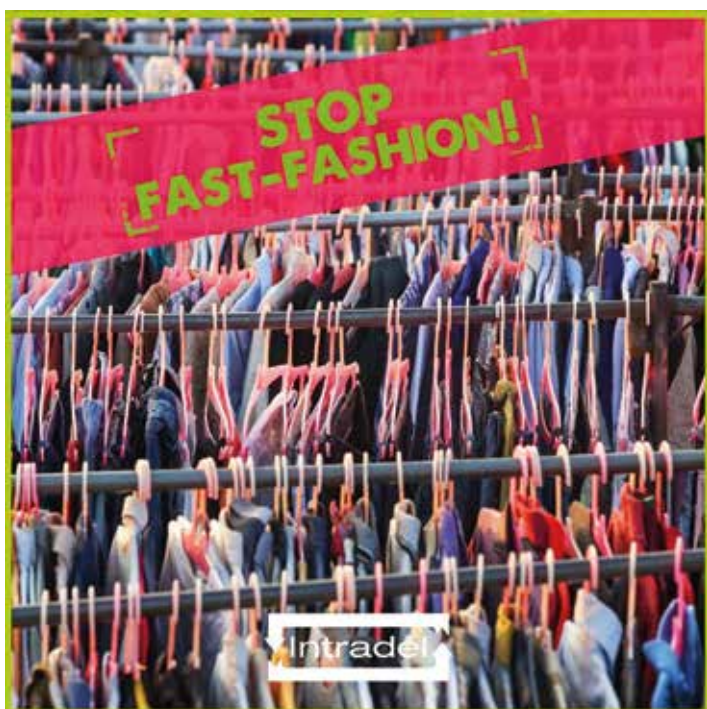
5. Rendre à la terre : composter

Composter, c'est transformer les déchets organiques en ressource. C'est aussi réduire jusqu'à 30 à 50 % le contenu de la poubelle résiduelle.

Autres pistes : utiliser les tontes comme paillage, faire du purin d'ortie, semer des engrais verts, récolter l'eau de pluie, laisser une pelouse plus naturelle, favorable à la biodiversité.

Focus textile

Saviez-vous qu'un Belge jette en moyenne 15 kg de vêtements par an et que seul 1 % des textiles sont recyclés en nouveaux vêtements ?



Depuis le 1^{er} janvier 2025, la collecte sélective des textiles est devenue obligatoire en Belgique. Cette obligation couplée à l'essor de la fast fashion entraîne une forte augmentation du volume déposé dans les bulles de collecte. Résultat, les camions tournent régulièrement, mais le volume à récupérer est tellement élevé que les espaces de stockage sont saturés.

Rappel des bonnes pratiques :

- Oui aux vêtements, chaussures (par paires et liées entre elles), maroquinerie et linge de maison. Le tout propres, secs et dans des sacs fermés
- Non aux toiles cirées, tapis et carpettes, lacets, peluches, serpill-

lères, laine, coussins qui trouveront leur place dans vos conteneurs noirs ou dans les Recyparcs.

- Si une bulle est pleine, reprenez vos dons et signalez-le sur le site Terre : <https://bit.ly/3IHbfgw> (Cliquez sur la pastille jaune et remplissez les champs)
- Laisser ses sacs au sol est considéré comme un dépôt sauvage et vous expose à une amende.

Mais encore :

- Achetez moins et mieux, des vêtements de qualité que vous porterez plus longtemps.
- Pensez à l'achat ou à la vente en seconde main.
- Recyclez vos textiles abîmés en chiffons ou matériel de bricolage.
- Donnez à des associations locales (en petite quantité et très bon état) :
 - Pas Cher Chic (amaytois uniquement)
 - Vestiboutique de la Croix-Rouge de Huy
 - La Traille
 - Solidarité 2000
 - Horizon nouveau
 - Saint Vincent de Paul Huy

Réduire ses déchets, c'est aussi réduire sa facture

La taxe annuelle inclut :

- 12 levées du conteneur « tout-venant »
- 18 levées du conteneur « organique »

Au-delà : 0,90 € par levée supplémentaire.

Objectif réaliste : une sortie par mois en moyenne.

Astuces pratiques :

- Trier rigoureusement
- Composter
- Éviter les emballages inutiles
- Utiliser le vrac et les conéutisables
- Apposer un « Stop Pub »
- Adapter le volume du conteneur (changement gratuit : 40 litres => 140/240 litres ou 140 litres => 240 litres)
- Utiliser un badge pour les Points d'Apport Volontaire

Si vous n'avez pas la possibilité de passer à un volume de conteneur supérieur, demandez un badge auprès d'Intradel afin de pouvoir utiliser les sites de « Point d'Apport Volontaire ».

Grâce à ce badge (lié à votre ménage), vous évacuez vos sacs de déchets (maximum 30 litres), sans payer de levée (seul le poids des déchets sera comptabilisé).

Liste des sites de points d'apports volontaires (couplés aux bulles à verre enterrées) :

Amay Thiers : Place André Renard (Viamont)

Amay bas : rue Marneffe

Ampsin : Rue du Tunnel

Ombret : parking école, sortie RN90

Plus d'informations et d'astuces : www.intradel.be

Contactez le service Environnement
direction.environnement@amay.be

PLAINES D'ÉTÉ



Tu es étudiant ; Tu as 16 ans ou plus ; Tu es responsable, dynamique, motivé(e), créatif(ve) ; Tu souhaites encadrer des enfants tout en apprenant des techniques d'animation ; Tu es à la recherche d'un job pour les vacances.

OUI ? Alors postule à la plaine de jeux des vacances d'été soit :
 Durant les 2 premières semaines : du lundi 6 au vendredi 17 juillet ;
 Durant les 3 premières semaines : du lundi 6 au vendredi 24 juillet ;
 Durant les 3 dernières semaines : du lundi 20 juillet au vendredi 7 août ;
 Durant les 2 dernières semaines : du lundi 27 juillet au vendredi 7 août.

Transmets ta candidature (Cv + Lettre de motivation) dès le mercredi 1er avril au Service Accueil Temps Libre : extrascolaire@amay.be

Clôture des candidatures le mercredi 29 avril à 12h

Priorité aux Amaytois.e.s

Contacte-nous au
 085/23.56.32 ou par mail : extrascolaire@amay.be

CAP SUR NOS TRÉSORS



Dans le cadre de l'appel à projets "Cap sur nos trésors", le musée a bénéficié d'un soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour mettre en valeur deux chefs-d'œuvre protégés : le sarcophage de Chrodoara et la châsse de Sainte-Ode.

En collaboration avec 10 classes de l'école de Flône, un travail pluridisciplinaire a été mené autour de quatre axes : historique, artistique, musical et infographique. Visites guidées et accompagnement par des professionnels ont enrichi le projet.

Présentation des réalisations : 25 & 26 avril 2026

Musée et Collégiale d'Amay

Vernissage : 24 avril à 17h30

À noter : la Collégiale sera ouverte chaque dimanche, de mai à fin octobre, de 14h à 18h.

L'AJ CÉLÈBRE SES JEUNES LE 30 MAI !

Le Service Jeunesse vous invite à un moment festif et symbolique à l'occasion de l'inauguration officielle de l'Amay Local Jeunes (AJ).

Cette journée marquera un double anniversaire :

10 ans du Local Jeunes - 2 ans de l'AJ en tant qu'identité

Samedi 30 mai 2026 - de 15h à 18h

Rue de l'Hôpital 1, 4540 Amay

Au programme :

- 15h : Verre de bienvenue et apéritif
- Dès 15h30 : Visite libre des locaux
- 16h : Élection des jeunes
- 16h30 : Gâteau d'anniversaire et buffet de desserts
- Ambiance conviviale tout au long de l'après-midi

Cette fête sera l'occasion de mettre

à l'honneur l'engagement de nos jeunes et de celles et ceux qui les accompagnent au quotidien. Un moment chaleureux pour découvrir ou redécouvrir l'AJ, lieu d'échanges, de projets et d'initiatives.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble cet anniversaire !



<https://fb.me/e/cKYGbAcN9>





A Amay, le printemps chante.

Chères amaytoises, chers amaytois,

Nous espérons que ce mois d'avril fera mentir son dicton mais que son voisin de mai sera conforme à sa maxime.

L'arrivée de jours plus doux nous donne envie de fredonner : « Viens donc à Amay, y a le printemps, qui chante ». Mais profiter pleinement de la commune demande d'être correctement informé de ce qu'il s'y passe.

Notre groupe socialiste est donc très heureux de cette nouvelle distribution de l'Infor'Ama en toutes-boîtes. C'était l'une de nos une promesses de campagne importantes. Nous nous réjouissons de la voir ici concrétisée, comme cela l'est également pour les Assemblées villageoises.

Notre commune regorge de coins propices aux balades dans une nature verdoyante. Des bois Saint-Lambert et du Chêneux aux poudingues d'Ombret, de la Gravière aux Maîtres du feu, de la passerelle de l'écluse d'Ampsin aux quais du halage ou encore de la Paix-Dieu vers les jardins

du château de Jehay.... les chemins de traverse où se détendre en respirant un bon bol d'air frais ne manquent pas.

Le patrimoine historique est également exceptionnel et mérite d'être (re) découvert, pourquoi pas lors d'un dimanche pluvieux ? Visiter la Collégiale puis la Tour romane, permet d'admirer des trésors d'art ainsi que mieux comprendre la vie d'Amay au fil des époques.

Ensuite, après l'effort, le réconfort ! Un café en terrasse ou un bon petit plat partagé en toute convivialité se trouvent facilement grâce aux dynamiques établissements Horeca.

Proximité et présence sur le terrain sont pour nous primordiales, nous serions ravis de vous rencontrer lors des nombreuses activités communales. D'ici là, prenons soin chacun à notre niveau de notre belle commune, comme nous y invite le thème principal de cette édition.

Renata GAVA



Chers Amaytois, Chères Amaytoises,

Le 5 février dernier, l'ASBL L'Espoir a accueilli la visite de la députée wallonne Marie Jacqmin accompagnée de deux de nos élus locaux.

Cette rencontre a permis d'échanger avec les équipes éducatives, de découvrir les projets en cours et de mieux comprendre les défis rencontrés sur le terrain. Les discussions ont notamment porté sur les moyens nécessaires pour garantir un accompagnement de qualité et répondre à l'augmentation des besoins. L'ASBL L'Espoir joue un rôle essentiel dans l'accompagnement et la protection des jeunes en difficulté.

Active sur le terrain depuis de nombreuses années, cette association offre un encadrement éducatif, un soutien social et un environnement sécurisant à des enfants et adolescents confrontés à des situations familiales ou personnelles complexes.

Son travail quotidien contribue à leur redonner stabilité, confiance et pers-

pectives d'avenir.

Pour Les Engagés en Fédération Wallonie-Bruxelles, la protection de la jeunesse constitue une priorité politique majeure. Investir dans l'encadrement, la prévention et l'accompagnement des jeunes, c'est agir concrètement pour une société plus solidaire et plus juste.

Soutenir des structures comme l'ASBL L'Espoir, c'est reconnaître l'importance d'un travail de proximité indispensable à la cohésion sociale et à l'épanouissement des générations futures.

Cette visite a ainsi rappelé combien la collaboration entre acteurs associatifs et responsables publics est indispensable pour construire une société plus solidaire et protectrice envers sa jeunesse.

Les Engagés pour Amay



Sainte Ode : le trésor caché d'Amay

Saviez-vous qu'au cœur d'Amay se cache un monument vieux de plus de mille ans, témoin de l'histoire et de la solidarité de notre ville ? La Collégiale Saints-Georges-et-Ode abrite le sarcophage de Sainte Ode, une femme du VII^e siècle dont la vie exemplaire continue d'inspirer les habitants.

Née dans une famille noble, Ode perdit la vue très jeune et la retrouva après avoir prié auprès de saint Lambert. Plutôt que de mener une vie confortable, elle choisit de se consacrer à la prière et à l'aide aux plus démunis dans la vallée de la Meuse. À sa mort, vers 700, son tombeau devint rapidement un lieu de pèlerinage. Le sarcophage, chef-d'œuvre mérovingien sculpté dans la pierre, témoigne encore aujourd'hui de son influence et de l'importance d'Amay à cette époque.

Les fouilles archéologiques confirment l'ancienneté du site et montrent qu'Amay était déjà un centre religieux et stratégique bien avant le Moyen

Âge classique. Mais au-delà des pierres, l'histoire de Sainte Ode parle de valeurs intemporelles : solidarité, courage et service aux autres.

Chaque fois que vous franchirez les portes de la Collégiale ou passerez devant, prenez un instant pour imaginer la vie de cette femme qui a façonné, sans bruit, l'âme de notre ville. Sainte Ode n'est pas seulement une figure du passé : elle est le rappel vivant que notre histoire collective mérite d'être connue et partagée.



L'agriculture de proximité. Elle favorise la relation directe entre producteurs et consommateurs, réduisant les intermédiaires et soutenant l'économie locale.

Définition

L'agriculture de proximité, également connue sous le nom d'agriculture péri-urbaine, est un type d'agriculture qui vise à rapprocher les producteurs des consommateurs en réduisant la distance géographique et le nombre d'intermédiaires. Cela permet un contact direct entre le producteur et le consommateur, favorisant ainsi la valorisation du territoire et le développement du potentiel local.

Avantages

- Renforcement des liens locaux : L'agriculture de proximité permet aux consommateurs d'acheter des produits frais directement auprès des producteurs, ce qui renforce les liens communautaires et soutient l'économie locale.
- Réduction de l'empreinte carbone : En diminuant la distance entre la production et la consommation, cette forme d'agriculture contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des aliments.

• Soutien à la biodiversité : Elle encourage la diversité des cultures et des pratiques agricoles, ce qui peut contribuer à la préservation de la biodiversité locale. Malgré ces avantages, l'agriculture de proximité fait face à plusieurs défis, notamment :

- Pression urbaine : L'urbanisation croissante menace les terres agricoles, rendant difficile la survie des exploitations agricoles en milieux urbains et semi-urbains
- Réglementations : Les producteurs doivent naviguer dans un cadre réglementaire qui peut être complexe et restrictif, ce qui peut limiter leur capacité à innover et à se développer.
- Viabilité économique : Les fermes de proximité doivent trouver des moyens de rester rentables tout en répondant à la demande croissante pour des produits locaux et responsables.



AVENIR = Mouvement Citoyen Amaytois ET MR Amay

Agenda

Vendredi 17 avril :
6^e jogging l'Ampsinois
fb.me/e/65uOeYHcx

Jeudi 23 avril - 20h
Conseil communal
www.amay.be

Jeudi 23 avril - 19h30
au Temple (34, rue Waloppe):
Soirée
"Hommage à Francis Tessa"



Inscris-toi
aux Plaines d'été !
Mardi 26 mai pour les Amaytois.e.s
Lundi 1^{er} juin pour les non-Amaytois.e.s

Les activités du château de Jehay

Rendez-vous dans les jardins :
Jeu de Pâques
Lundi 6 avril - De 10h30 à 12h30
Entrée gratuite
Pique-nique au jardin
Jeudi 14 mai - De 11h à 18h
Entrée gratuite
Jardins de printemps
Samedi 30 et dimanche 31 mai
De 10h à 18h
Entrée : 6€/adulte - Gratuit/0-12 ans

Notre Patrimoine se visite
Dimanche 12 avril
L'architecture de la Collégiale
au fil des siècles
Dimanche 10 mai
Petite histoire du chapitre d'Amay

Commémoration
Fête de la Libération
Vendredi 8 mai
9h : Monument aux Morts d'Ampsin
10h : Monument aux Morts de Jehay
11h : Grand Place d'Amay

Mercredi 27 mai - 20h
Conseil communal
www.amay.be

DU CÔTÉ DE L'ACADÉMIE D'AMAY

Samedi 11 avril - 15h et 19h au Centre Culturel d'Amay

Concert élèves & professeurs

"Fables pas sages, ou La Fontaine en roue libre"

Billetterie : www.billetweb.fr/fables-pas-sages

Samedi 18 & dimanche 19 avril - 10h à 15h au Centre Culturel d'Amay
Journées "Artistes et compositeurs en herbe"

Entrée gratuite

Samedi 16 mai - 17h au Centre Culturel d'Amay
Concert des professeurs - 90 ans de l'Académie d'Amay

Fondée en 1935 par Marcel Désiron, l'Académie célèbre 90 ans d'enseignement artistique. Aujourd'hui : près de 900 élèves et 40 professeurs.

Réservations vivement conseillées

☎ 085 31 20 11

www.academieamay.be

Billets : www.billetweb.fr/concert-des-professeurs9

Un printemps musical à ne pas manquer !



ETAT CIVIL JANVIER 2026

DÉCÈS

SOMJA Marie-Luce, 84 ans, célibataire, Flône
CALLEBAUT Jacqueline, 85 ans, veuve de LECRENIER Yvon, Amay
COX Madeline, 28 ans, célibataire, Flône
DEJARDIN Fernand, 80 ans, époux de MOISE Yvette, Ampsin
GOBLET Patricia, 69 ans, épouse de DEBART Philippe, Ampsin
GÉRARD Marie-Claire, 77 ans, veuve de COLSOUL Francis, Amay
DE JONGE Mariette, 89 ans, divorcée, Amay
CASTRONOVATO Antoine, 76 ans, veuf de LACROIX Georgette, Amay
SVIRIDOV Viktor, 86 ans, veuf de ABROMOVITCH Anastasia, Amay
TÖNNES Ursula, 81 ans, divorcée, Amay

MARIAGES

SOCCOL Franco et SIER Fabienne

NAISSANCES

Lana	née à Huy, le 15/12/2025	AMPSIN
Thiago	né à Liège, le 18/12/2025	AMAY
Matteo	né à Liège, le 23/12/2025	AMAY
Ellie	née à Liège, le 27/12/2025	AMAY
Andrea	né à Huy, le 29/12/2025	AMPSIN
Eléonore	née à Liège, le 29/12/2025	AMAY
Jénelyo	né à Liège, le 31/12/2025	AMAY
Louméa	née à Huy, le 01/01/2026	AMPSIN
Deyvon	né à Seraing, le 02/01/2026	OMBRET
Théo n	é à Liège, le 04/01/2026	AMPSIN
Sofia	née à Seraing, le 09/01/2026	AMAY
Naël	né à Huy, le 15/01/2026	AMPSIN
Célestin	né à Namur, le 22/01/2026	AMAY
Lyna	née à Huy, le 24/01/2026	AMPSIN

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter "Rendez-vous", le journal bimestriel du Centre Culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le calendrier d'Intradel.

Rédigé par le Service Communication

Distribution bimestrielle en toutes-boîtes

Téléchargez gratuitement App mobile "Amay" via Google Play ou l'App Store.

En pdf via le site www.amay.be ou sur demande par mail à communication@amay.be | Ch. Terwagne, 76 | ☎ 085 31 49 58

Bimestriel d'information de la Commune d'Amay
Éditeur responsable : le Collège communal



Commune d'Amay

commune_amay

